

SECTION II. LA DISSERTATION JURIDIQUE

La dissertation juridique présente des caractéristiques qui la différencient fondamentalement de la dissertation littéraire. Après avoir examiné lesdites caractéristiques (I), il est important de donner quelques conseils pratiques de préparation et de rédaction de la dissertation juridique (II).

I. Caractéristiques de la dissertation juridique

La dissertation juridique présente des caractéristiques aussi bien quant au fond (A) que quant à la forme (B).

A. Le fond de la dissertation juridique

L'objet de la dissertation juridique est l'exposé, l'explication, la discussion des règles de droit se rapportant à une question de droit déterminée. C'est une épreuve théorique. Cependant, il conviendra de s'intéresser aussi aux résultats pratiques à attendre de la mise en œuvre des règles examinées.

La matière de la dissertation est évidemment fournie par les connaissances acquises par les étudiants à travers le cours et les lectures. Il ne s'agit pas d'une question de cours et on attend d'eux un effort de réflexion personnelle montrant qu'ils ont non seulement appris, mais aussi compris les mécanismes juridiques concernés.

B. La forme : le plan de la dissertation juridique

Les impératifs rigoureux concernant la forme permettent une nette distinction entre la dissertation juridique et la dissertation littéraire.

En effet, il est absolument indispensable d'ordonner les développements d'une façon très logique selon un plan très strict. La dissertation doit être construite d'une façon rationnelle. Chaque élément doit y trouver la place qui lui convient.

L'élaboration du plan implique un important effort d'analyse et de synthèse concernant les différents aspects du sujet (en pratique, c'est à partir de l'inventaire et du tri des éléments à traiter qu'on « fabrique » le plan).

La structure type de la dissertation juridique doit toujours comporter une introduction suivie de développements divisés, en général, en deux parties, elles-mêmes subdivisées chacune en deux sous parties, enfin, une conclusion assez ramassée (si vous voulez puisqu'elle est facultative), soit le schéma suivant :

Introduction

I. (avec un titre)

A. (avec un titre)

B. (avec un titre)

II. (avec un titre)

A. (avec un titre)

B. (avec un titre)

Conclusion (facultative voire inutile).

Au passage, signalons qu'il existe des plans « passe partout » (en fonction bien sûr de votre sujet) :

-conditions- effets ;

- principe -exceptions ;

-contenu-mise en œuvre ;

-nature juridique-régime juridique ;

-prévention-répression ; etc.

- pour un sujet de comparaison, il faut éviter la juxtaposition : juxtaposer n'est pas comparer.

Cependant, il n'y a pas de plan standard. Il suffit que le plan choisi permette de traiter le sujet, tout le sujet, mais rien que le sujet.

Pour mieux réussir votre dissertation, l'exploitation de certains conseils pratiques est nécessaire.

II. Conseils pratiques de préparation et de rédaction de la dissertation juridique

Ces conseils sont relatifs, ici, à la préparation de l'introduction (A), ainsi qu'à la rédaction (B) de la dissertation juridique.

A. Conseils relatifs à la préparation de l'introduction de la dissertation juridique

Cette préparation doit aussi se faire au brouillon.

A cet effet, certaines opérations s'imposent.

➤ Passer en revue les rubriques suivantes et, le cas échéant, chercher comment les garnir :

- Présentation du sujet: elle doit être brève et permettre «d'accrocher» l'attention du lecteur
 - Généralement c'est la formule dite de « l'entonnoir » qui est utilisée (aller du général au particulier).
 - Définition des termes techniques : là il s'agit de préciser le sens des mots voire des termes du sujet à l'aide de dictionnaires.
 - Délimitation du sujet: Elle consiste à préciser les frontières du sujet (choix justifié entre une conception large ou étroite; élimination des questions secondaires, etc.).
 - Intérêts du sujet: cet intérêt peut être pratique et ou théorique. Au point de vue pratique il peut s'agir de l'actualité, de la fréquence ou de l'étendue des conséquences de la question etc. Sur le plan théorique, la question peut, par exemple, faire l'objet de controverses doctrinaires, toucher aux théories fondamentales du droit etc.
 - Textes législatifs et réglementaires : Ici, on indique les différentes sources qui régissent la question examinée.
 - Apports des sciences auxiliaires (histoire, droit comparé, sociologie juridique, anthropologie juridique etc.).
 - Problématique du sujet et Annonce justifiée du plan: Après avoir indiqué les idées essentielles dominant le sujet on précise la problématique à traiter dans le cadre du sujet ; ensuite, on annonce avec précision et de façon logique le plan qui sera suivi (avec justification).
- Il est important de dresser un schéma d'enchaînement logique des rubriques retenues au niveau de l'introduction (il faut toujours avoir au minimum : la présentation du sujet, les intérêts du sujet, la problématique du sujet et l'annonce justifiée du plan). Il convient d'insister sur la nécessité de terminer l'introduction toujours par l'annonce justifiée du plan retenu.

B. Conseils relatifs à la rédaction de la dissertation juridique

A ce niveau, sont valables la plupart des conseils concernant tous les types d'exercices écrits en matière juridique. C'est ainsi que le style doit être correct, clair et précis, servi par une orthographe irréprochable avec une calligraphie correcte.

Chacune des parties reçoit un titre. Il faut le mentionner en le détachant du corps du texte. Chaque partie ou sous-titre du plan commence par un « chapeau» (une petite introduction) qui sert au moins à annoncer les subdivisions retenues. Les sous-parties sont matériellement indiquées par les signes « A », « B ». Elles doivent recevoir des titres. Entre les différents passages du plan, une phrase transitoire donne à l'ensemble de la souplesse et de l'homogénéité.